

RAPPORT D'ACTIVITE 2014 RELAIS OZANAM Pour le CLLAJ du Pays Voironnais

LES MISSIONS DU CLLAJ

Le CLLAJ a 3 activités principales à développer

✓ La mission d'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

La mission d'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION a été exercée en 2014 par

- un Travailleur Social diplômé de niveau III à raison d'un 0.7 ETP,
- sur des temps de permanence à la maison de l'Emploi de Voiron,
- sur rendez-vous au bureau du CLLAJ,
- sur des RDV hors en dehors du CLLAJ.

Cette prestation s'adresse aux jeunes de **18 à 30 ans du territoire Voironnais Chartreuse**.

Cette mission se réalise à travers :

- Des temps d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour identifier les difficultés et apporter des réponses aux problématiques de logement soulevées par les jeunes (recherche, accès, maintien) en fonction du **Diagnostic social** établi par le Travailleur social.
- Des entretiens individuels avec la mise en place d'un **projet personnalisé d'accès ou de maintien dans le logement**.
- Des ateliers collectifs thématiques : rechercher un logement, gérer son budget, faire un état des lieux, etc.
- Mais aussi des espaces de **recherche de logement** en libre accès avec des offres à consulter, de la documentation sur l'offre existante, sur les droits et devoirs du locataire, etc.

✓ La mission de Développement et diversification de l'OFFRE du Logement

- **COLLOC /SOUS LOC**

Afin de faciliter la mobilité géographique et lever les freins à l'accès à l'emploi : le CLLAJ propose une offre de logements meublés souple et rapidement mobilisable. Le CLLAJ est locataire du logement qu'il propose à des jeunes en sous-location. Il accompagne les colataires dans la gestion de leur vie collective.

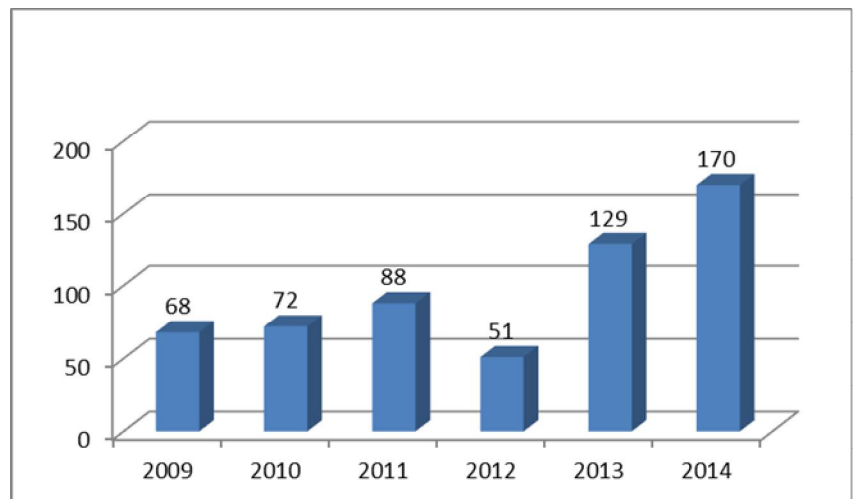
✓ La Mission de dynamisation du Partenariat

- Favoriser la mise en lien des partenaires s'occupant des jeunes et/ou du logement.

BILAN DE LA MISSION D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

✓ Le CLAJJ en chiffre :

Le nombre de jeunes rencontrés dans le cadre des missions du CLLAJ est passé de 68 jeunes en 2009 à 170 jeunes en 2014 ; **soit une hausse de l'activité de 145% en 6 ans.**

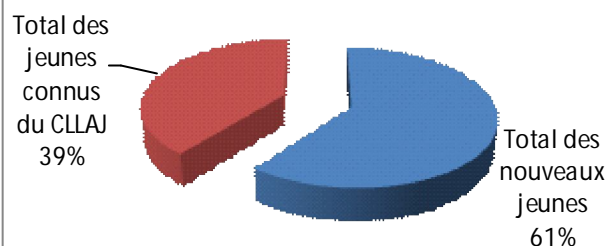


Chiffres 2014	
Nb d'entretiens réalisés en 2014	348
Nb de ménages rencontrés	134
Nb de jeunes rencontrés	170

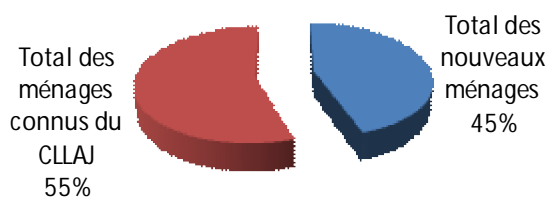
Le nombre d'entretiens est de 348 en 2014, soit 2,5 entretiens physiques ou téléphoniques en moyenne par ménage.

LE NOMBRE DE JEUNES reçus par le service en 2014 est de **170 jeunes**. Sur ces 170 jeunes, on comptabilise **103 nouveaux jeunes** (venus pour la première fois au CLLAJ en 2014).

LE NOMBRE DE JEUNES



LE NOMBRE DE MENAGES



Le nombre de ménages reçus par le service en 2014 est de **134 ménages**. Sur ces 134 ménages, on comptabilise **60 nouveaux ménages** (venus pour la première fois au CLLAJ en 2014).

Cela traduit la **capacité du CLLAJ** à

- être **connu et accessible** par les jeunes du territoire (103 nouveaux jeunes en 2014),
- être un **lieu ressource** (informations) et **lieu d'accompagnement** (67 jeunes déjà connus les années antérieures sont revenus en 2014).

✓ Profil des jeunes rencontrés :

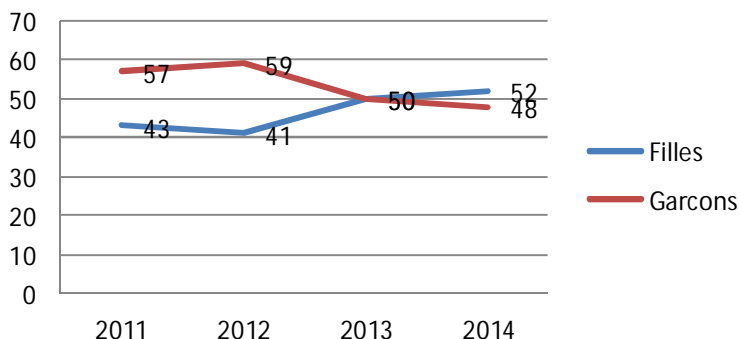
Evolution du nombre de filles et de garçons :

On note une augmentation de la demande chez

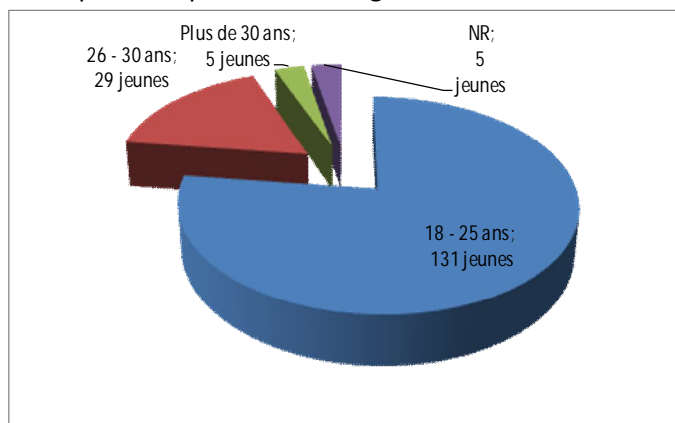
les jeunes filles d'être d'accompagner par le CLLAJ.

Elles sont celles qui sollicitent le plus le service.

EVOLUTION DU NOMBRE DE FILLES ET GARÇONS



Répartition par tranche d'âge



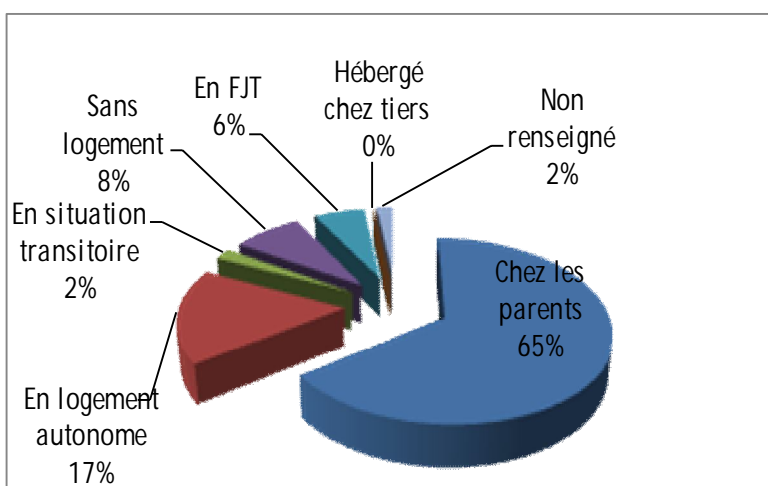
On s'aperçoit également que la tranche d'âge des 18-25 ans,

C'est-à-dire les plus jeunes, est celle qui est la plus en demande d'information et de soutien dans la recherche d'un logement autonome.

✓ La situation sociale des jeunes rencontrés dans le cadre de la mission du CLLAJ

La notion de précarité reste un élément important dans l'accueil des jeunes en recherche de logement autonome.

Entre 2013 et 2014, la paupérisation des personnes en recherche d'un logement est un élément essentiel dans l'organisation de notre mission.

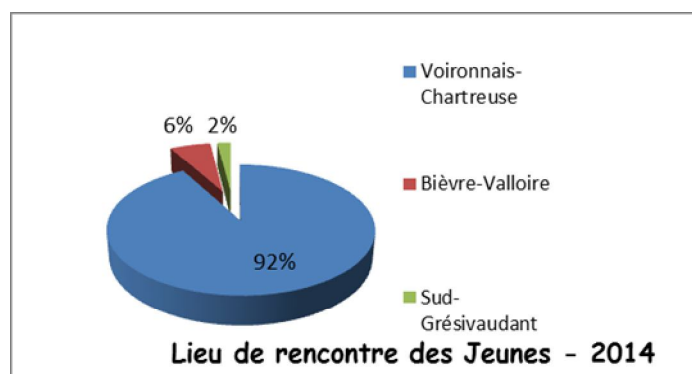


	2013	2014
CDI temps plein	6%	5,30%
CDD/Interim	27%	22,30%
Formation/Insertion	24%	8,80%
Sans emploi rémunéré	25%	
Sans emploi non rémunéré	10%	48,20%

COMMENT S'EXERCE LA MISSION MAIO

LIEUX DE RENCONTRE DES JEUNES :

Les jeunes sont rencontrés sur les lieux de permanence, au bureau du CLLAJ, en d'autres lieux.



LEUX DE PERMANENCE dans le cadre de l'exercice de la mission MAIO

✓ Permanence à la maison de l'Emploi de Voiron.

Elle est effective :

Tous les mercredis après-midi, de 13h30 à 17h,

Le CLLAJ organise une permanence logement au sein de la maison de l'Emploi de Voiron. Ce travail se fait en collaboration avec une conseillère Emploi/Formation référente Logement. Durant ces permanences, nous rencontrons tout jeune qui a des questions sur le logement (recherche, maintien, dette, droits et devoirs du locataire et du propriétaire, aide financière, informations générales... Il est possible de rencontrer plusieurs fois les jeunes sur différentes permanences ou leur proposer des rendez-vous sur un lieu plus adapté.

Afin de mieux rencontrer :

- les jeunes qui travaillent,
- les jeunes qui sont en formation ou scolarisés,

Le CLLAJ développe une modalité **d'intervention innovante** : le **CLLAJ MOBILE**

- ⇒ Proposer des **RDV en Horaires décalés**,
- ⇒ Proposer des **RDV hors bureaux**,
- ⇒ Être joignable via **Facebook**.

✓ Une offre de service et d'accompagnement sur des horaires décalés.

Le CLLAJ propose d'adapter ses heures d'ouverture afin d'être plus accessible. Ainsi, nous proposons **depuis 2014**

- des temps d'accueil entre 12h et 14h et après 17h.

En 2014, **29** jeunes ont pu être reçus durant ce temps. Toujours dans l'objectif de faciliter les rencontres,

Les rendez-vous ont lieu sur les communes où résident les jeunes demandeurs.

Plages horaires	Nb jeunes reçus	%
12h/14h	18	10.6%
après 17h	11	6.5%
29 jeunes sur 170 ont été reçus sur des horaires décalés		

✓ Une pratique d'accompagnement atypique : L'« Aller-vers » ou les rendez-vous hors bureaux :

La majorité des jeunes accueillis dans le cadre des missions du CLLAJ ont lieu sur le territoire Voironnais-Chartreus.

Pour nous rendre encore plus accessible aux jeunes en demande de soutien ou d'information, nous offrons aux jeunes la possibilité de **nous déplacer sur tout le territoire** et de **proposer des rendez-vous au plus près des lieux où résident les jeunes**.

Lieu de RDV HORS BUREAU-HORS PERMANENCE avec les ménages par commune

Communes	Total Km parcourue	Total temps de transport
Moirans	288	8h50
Tullins	496	13h30
Voreppe	216	6h
Voiron	50	2h
Rives	38	1h
Vourey	22	0h34
St Geoires en Val-daine	93	2h10
Montferrat	38	0h50
Coublevie	12	0h22
Gières	80	1h15
Total	1333 km	35h30

Les rencontres sont effectuées

- dans les locaux de nos partenaires (CCAS, CMS...)
- à domicile
- dans des lieux plus atypiques, tels que :
 - le lieu de travail,
 - des snacks,
 - des établissements sociaux
 - ou autres....

Cette organisation a facilité les rencontres et permis de répondre aux besoins d'un **plus grand nombre de jeunes**.

Les **rendez-vous hors bureau** ont **permis de capter 45% des ménages rencontrés par le CLLAJ en 2014**, soit 60 ménages.

Cela nous a permis **d'étendre notre périmètre d'intervention** et de mieux couvrir le territoire sur lequel nous sommes missionnés.

Nous avons pour objectif de maintenir cette nouvelle modalité d'intervention en accentuant notre collaboration avec les différents partenaires.

✓ Une accessibilité accrue via les Nouvelles technologies...

Le CLLAJ a créé un compte FACEBOOK début janvier 2015. FACEBOOK est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier du contenu et d'échanger des messages. FACEBOOK est le deuxième site web le plus visité au monde et reste un outil de communication très utilisé par les jeunes en général.

L'objectif de cette application FACEBOOK est de faciliter l'accessibilité du CLLAJ aux jeunes. Ces derniers pourront avoir des informations en direct, poser des questions voire faire une demande de rencontre avec le service.

L'animation de ce nouvel outil demande un investissement quotidien du travailleur social afin de maintenir une dynamique et répondre aux sollicitations des membres.

LA MISSION D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION C'EST AUSSI...

DES ACTIONS COLLECTIVES

Toujours dans le cadre de la MAIO, le CLLAJ participe à des activités collectives,

La CLLAJ porte de façon très active la « **Semaine du Logement Jeunes** » à Moirans. Cet événement national qui se déroule en juin est organisé par l'UNCLLAJ et mobilise de nombreux partenaires tels que :

- la SDH et Pluralis, bailleurs sociaux,
- PIJ (point information jeune) de Moirans,
- FJT Les Noyers Verts,
- la CAF (Caisse d'Allocations Familiales),
- Amallia,
- ADIL.

Le CLLAJ a également participé à une **action collective avec ESCALE** (Centre de Formation Voiron) où 12 jeunes ont été rencontrés dans ce cadre.

Une action collective a eu lieu à l'École de la 2ème Chance. Durant cette journée de travail partenarial, nous avons échangé avec 3 jeunes.

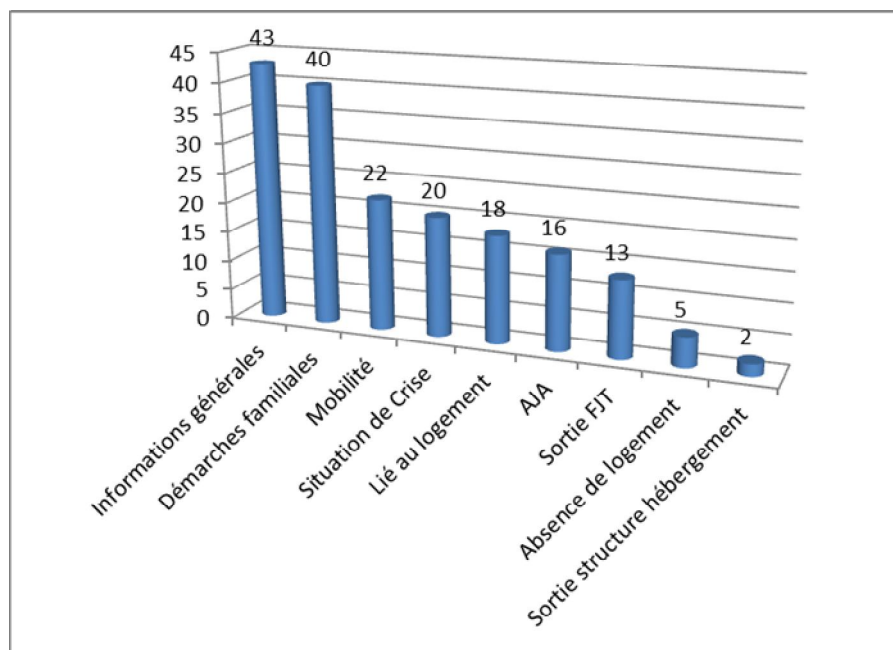
L'APF (Association des Paralysés de France) organise un **forum logement** auquel nous sommes invités pour présenter le CLLAJ et ses missions.

L'objectif ciblé étant d'ouvrir nos actions à un public plus large et de rester plus accessibles aux personnes demandeuses de cet accompagnement.

BILAN ET PERTINENCE DE L'ACTIVITE DU CLLAJ

✓ Motif de sollicitation du CLLAJ :

Motif	
Informations générales	43
Démarches familiales	40
Mobilité	22
Situation de Crise	20
Lié au logement	18
AJA	16
Sortie FJT	13
Absence de logement	5
Sortie structure hébergement	2
Total	179



La diversité des demandes exprimées par les jeunes montrent que le CLLAJ est clairement identifié comme un lieu ressource par les Jeunes du Territoire.

✓ Réponses apportées aux jeunes par le CLLAJ :

FSL Accès	22
FSL CC	4
ASL	4
AJA	3
Amallia	3
CLH	2
FAJ	1
Total	39

Afin de **favoriser l'accès des jeunes au Logement Autonome**, Le CLLAJ soutient le positionnement des **demandes de logement social** sur les appartements mis à disposition par les bailleurs lors de la commission sociale du CLH.

Le CLLAJ instruit des dossiers d'aides spécifiques au public jeunes, **pour financer le DEPOT DE GARANTIE, et bénéficier d'une GARANTIE de LOYERS**, nécessaires à **l'accès au Logement**.

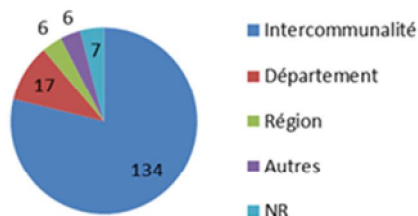
Pour **favoriser le maintien en logement autonome**, Le CLLAJ instruit des **dossiers d'aide financière (FSL)** ou les oriente vers les services adaptés.

Le CLLAJ peut également orientés les jeunes qui souhaitent un accompagnement social vers les services spécialisés du Conseil Départemental afin qu'il bénéficie si besoin d'une **Accompagnement Jeune Adulte**.

Le CLLAJ permet l'accès et le maintien dans le Logement en favorisant **le recours des jeunes aux aides et dispositifs** créés pour eux. Mais il est aussi un **Lieu d'Accompagnement** favorisant l'accès à des dispositifs et mesures d'accompagnement renforcé ou global.

BILAN DE LA MISSION DEVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION de L'OFFRE DE LOGEMENT

Origine géographique des jeunes reçus



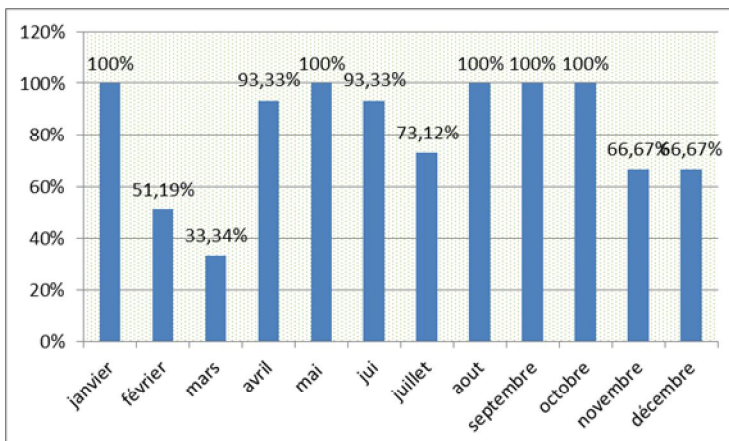
Le CLLAJ reçoit des jeunes en mobilité professionnelle, venant travailler sur le Territoire Voironnais Chartreuse.

Les jeunes en mobilité représentent 27% des reçus au CLLAJ. Afin de répondre à sa mission d'élaboration de solutions adaptées aux demandes en matière de logement pour les jeunes de 18 à 30 ans, le CLLAJ a ouvert courant 2013 une colocation en sous location.

La colocation en sous-location

Taux d'occupation du service COLLOC en SOUS-LOCATION en 2014

En effet, l'accès à un logement ou un hébergement temporaire le temps d'un stage, ou pour une courte période, est un frein à la mobilité professionnelle au vue du coût du logement (parc privé et double loyer si le jeune a déjà un logement dans sa ville d'origine), du cadre imposé par le logement de droit commun (durée des baux, durée des préavis,...), et des délais d'attente pour le logement social. Par ailleurs certains jeunes peuvent avoir déjà une location et donc des frais liés à ce poste qui compromettent la mobilité.



Ainsi les jeunes présents dans cet appartement n'ont « que » 250 euros de redevance (loyer, eau, électricité, chauffage, appartement entièrement équipé et meublé, connexion internet,...) à payer par mois et peuvent bénéficier des aides au logement de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

En outre, ce dispositif permet aux jeunes de **s'intégrer plus rapidement sur le Territoire d'implantation** et de **rompre l'isolement** inhérent au fait de venir sur un nouveau territoire. C'est un outil pour développer une nouvelle manière d'habiter son lieu de vie et de **créer du vivre-ensemble**.

LOGEMENT UN SYSTEME DE SOUS-LOCATION POUR LES JEUNES VIENT DE VOIR LE JOUR À VOIRON

Une nouvelle solution pour se loger vite et pas cher



Pas facile de se loger pour quelques mois seulement quand on est un jeune étudiant en stage. Depuis peu, à Voiron, il existe une structure, gérée par le relais Ozanam, qui permet à des jeunes d'accéder très vite à un appartement peu cher pour une durée limitée. Et donc de répondre à des offres de formations loin de chez eux, sans se demander où ils vont dormir la nuit.

BILAN DE LA MISSION DE DYNAMISATION du PARTENARIAT autour du Logement des Jeunes

Le travail avec les différents partenaires reste un élément essentiel dans la mission du CLLAJ.

Le CLLAJ développe plusieurs modalités de tisser du lien avec les partenaires :

- Les **actions collectives**,
- La participation à la **Commission Sociale du CLH**,
- Les **rendez-vous avec les jeunes hors bureaux**, dans les locaux des partenaires,
- Les **rendez-vous avec les partenaires** pour travailler sur l'articulation des missions de chacun, la spécificité du CLLAJ et son évolution.

De la régularité et la fréquence de nos rencontres avec les partenaires dépend notre inscription sur le Territoire.

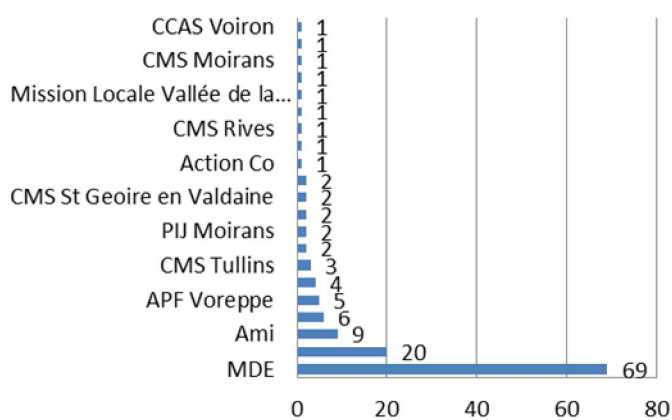
Le nombre de jeunes orientés par les partenaires sur Le CLLAJ est un indicateur du niveau de coopération partenariale.

En fonction de la mission et du public accompagné par les partenaires, le travail partenarial est plus ou moins actif.

Néanmoins, il apparaît que nous pourrions renforcer notre implication auprès de certains partenaires, notamment auprès des **Centres Sociaux**, notamment celui de Saint Laurent du Pont qui abrite la permanence Mission Locale.

Il apparaît nécessaire que nous rendions notre action plus visible sur le **Territoire Cœur de Chartreuse**. Une réflexion durant cette année 2015 sera faite dans ce sens afin de mener une action vers les communes isolées.

Nombre de ménages orientés par les différents partenaires



PERSPECTIVES 2015

Pour l'année 2015,

L'objectif sera de **maintenir le niveau de service rendu** auprès des jeunes avec une **baisse du temps de travail** du travailleur social du CLLAJ de 0.7 à 0.5 ETP, lié au fait que le service est déficitaire. Des recherches de fond sont bien sûr en cours pour pouvoir rétablir le temps de travail et **développer le CLLAJ sur le territoire Chartreuse Guiers** en étant plus présent sur Saint Laurent du Pont et le Territoire SUD GRESIVAUDAN en s'implantant **sur Saint Marcellin**.